



Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
UFR Lettres et Philosophie

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLEGE A
DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

SCRUTIN DU 25 NOVEMBRE 2014

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du Collège le 26 novembre 2014

Date de proclamation des résultats : Vendredi 28 novembre 2014

A - détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	6
Inscrits	16
Votants	15

Taux de participation (Votants/Inscrits) 93,75%

Suffrages à déduire 1

Total des suffrages exprimés 14

Quotient électoral 2,333333
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "COLLEGE A UFR LETTRES"	14	6	0	0	6
Total	14	6	0	0	6

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste "COLLEGE A UFR LETTRES"
élus : LAIGNEAU-FONTAINE Sylvie
BAJRIC Samir
LEONI Sylviane
GENS Jean-Claude
OUDOT Estelle
HEILMANN Eric

Fait à Dijon, le 27 novembre 2014 :

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

S. Bourquelet - Bourquelet
JEROME VITTON
10/11/2014
R. Ballat